

## Chronologie des événements de la mise en œuvre de la réforme des retraites

*Année 2023, mise à jour au 23 mars 2023*

23 mars	L'intersyndicale appelle à des rassemblements syndicaux de proximité pendant le weekend et à une 10 <sup>ème</sup> journée de grèves et manifestations le mardi 28 mars.
23 mars	9 <sup>ème</sup> journée de mobilisation avec grèves et 320 manifestations : 1 089 000 manifestants selon la police, plus de 3 millions selon l'intersyndicale.
22 mars	À la veille de la 9 <sup>ème</sup> journée de mobilisation syndicale, interview d'Emmanuel Macron qui redit que la réforme des retraites est une nécessité.
20 mars	Rejet des 2 motions de censure, la première (LIOT) à 9 voix près.
17 mars	Dépôt de 2 motions de censure à l'Assemblée nationale en réaction au 49.3.
16 mars	Suite à l'annonce du recours au 49.3, l'intersyndicale appelle à des rassemblements syndicaux locaux le weekend des 18 et 19 et à une nouvelle journée de grèves et de manifestations jeudi 23 mars.
16 mars	À l'Assemblée nationale, la Première ministre engage la responsabilité de son gouvernement (article 49.3).
16 mars	Conférence de presse des leaders syndicaux de l'intersyndicale devant l'Assemblée nationale, demandant aux députés de voter contre le projet de réforme.
16 mars	Le matin, vote positif du Sénat pour le projet de loi.
15 mars	Huitième journée nationale de mobilisation avec grèves et manifestations (480 000 manifestants selon la police, 1,5 million selon l'intersyndicale).
15 mars	Commission mixte paritaire (7 députés, 7 sénateurs) pour créer une version commune du projet de réforme, que ses membres votent positivement.

11 mars	Peu avant minuit, vote bloqué au Sénat, favorable au projet de loi : 195 pour, 112 contre.
11 mars	Septième journée d'actions contre la réforme des retraites. 368 000 manifestants selon la police, des centaines de milliers selon l'intersyndicale..
10 mars	Le gouvernement recourt au Sénat au vote bloqué en fin d'examen du projet de loi.
9 mars	Réponse négative du Président à la demande de rendez-vous de l'intersyndicale, la veille, sur le projet de loi.
9 mars	Pendant la séance du 8 mars, peu après minuit, vote par les sénateurs en faveur de l'article 7 du projet de loi qui reporte l'âge légal de départ en retraite de 62 à 64 ans.
8 mars	Journée d'actions et de manifestations contre les injustices du projet de réforme pour les femmes. Et grèves reconduites dans les secteurs des transports, de l'énergie et des éboueurs de quelques villes dont Paris.
7 mars	Annnonce par l'intersyndicale en fin de journée des actions suivantes : en plus du 8 mars pour pointer les effets de la réforme sur les femmes et d'un soutien à la mobilisation des jeunes le 9 mars, nouvelle mobilisation interprofessionnelle samedi 11 mars, puis le jour de la Commission mixte paritaire (CMP du Parlement) attendue le 15 mars.
7 mars	Sixième journée de grèves et de manifestations : « la France à l'arrêt ». Les plus fortes manifestations depuis le début du mouvement, avec 1 280 000 manifestants en France selon la police et plus de 3 millions de travailleurs mobilisés par la grève et/ou la manifestation selon l'intersyndicale.
2 mars	Début de l'examen du texte au Sénat en séance publique.
28 février	Examen du projet de loi par la commission des affaires sociales du Sénat, qui « recommande au Sénat l'adoption de la réforme paramétrique des retraites qu'elle préconise depuis 2019... » et propose un certain nombre d'amendements.
18 février	Peu après le 17 à minuit, examen de la motion de censure déposée par le RN, largement rejetée (vote pour du seul RN).
17 février	Fin du temps d'examen du projet de loi retraites à l'Assemblée nationale, sans avoir été au bout du texte, ni examiné et voté l'article 7 sur le report de l'âge légal de départ en retraite à 64

	ans, ni voté le projet de loi, après 2 semaines de débats dans la plus grande confusion et les 13 000 amendements de LFI.
16 février	Cinquième journée d'action ces 8 syndicats contre la réforme des retraites. 440 000 manifestants selon la police, malgré les zones A et B en vacances scolaires.
14 février	L'Assemblée nationale (LR, Nupes, RN) rejette l'article 2 du projet de loi de réforme des retraites qui créait un index seniors.
11 février	L'intersyndicale annonce la suite des actions, en plus de la journée d'action du 16 février : - interpellation des parlementaires pour réaffirmer l'opposition à la réforme ; - le 7 mars, si le gouvernement maintient son projet, l'intersyndicale, se dit « prête à durcir le mouvement » et « mettre la France à l'arrêt dans tous les secteurs » ; - le 8 mars, action de l'intersyndicale pour dénoncer l'injustice sociale de la réforme envers les femmes.
11 février	250 manifestations en France, avec 963 000 participants selon la police et 1,8 million selon la Cfdt.
8 février	L'intersyndicale annonce une 5 <sup>ème</sup> journée d'actions interprofessionnelles le 16 février.
7 février	Troisième journée de grèves – un peu moins fortes - et de manifestations dans plus de 200 localités avec 757 000 manifestants selon la police et près de 2 millions de personnes dans l'action selon les syndicats.
6 février	Les syndicats SnCF annoncent ne pas faire grève le 11 février pour ne pas pénaliser les voyageurs un jour de départ en vacances. De même pour les syndicats RATP.
6 février	Début de l'examen du projet de loi dans l'hémicycle à l'Assemblée, à commencer par une motion de rejet, elle-même rejetée et une motion pour un référendum, également rejetée. Les députés ont devant eux 2 semaines de débat et 20 000 amendements dont 13 000 déposés par les Insoumis.
31 janvier	À l'issue des manifestations, encore plus massives, de la journée, l'intersyndicale demande le retrait de la réforme et appelle à 2 nouvelles journées de mobilisation les 7 et 11 février, et d'ici là à multiplier les actions et initiatives.
31 janvier	2 <sup>ème</sup> journée de manifestations et grèves. 1 270 000

	participants aux manifestations (chiffre de la police) et, avec les grévistes, plus de 2,5 millions de personnes dans l'action selon les syndicats.
30 janvier	Début de l'examen du projet de loi retraites à l'Assemblée, en commission des affaires sociales.
26 janvier	La Première ministre déclare que « l'âge de départ à 64 ans n'est plus négociable ».
21 janvier	Audition d'Olivier Dussopt, ministre du Travail, à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, sur la réforme des retraites.
21 janvier	Présentation du projet de loi en Conseil des ministres et transmission à l'Assemblée nationale.
21 janvier	Manifestation contre la réforme des retraites, lancée par JL Mélenchon le 10 décembre, à Paris, avec les organisations de jeunesse : 14 000 personnes selon le cabinet indépendant Occurrence.
19 janvier	Annnonce en soirée par les syndicats d'une 2 <sup>ème</sup> journée d'action le 31 janvier.
19 janvier	1 <sup>ère</sup> journée de manifestations, massives (1,120 million de personnes dans la rue selon la police) et de grèves : 2 millions de salariés dans l'action selon les syndicats.
18 janvier	Transmission au Conseil d'État d'une 2 <sup>ème</sup> version du projet de loi, revalorisant les pensions minimales des actuels retraités, par décret : sans doute 100 € pour une carrière complète.
17 janvier	Calendrier des débats au Parlement sur le projet de loi de réforme des retraites, annoncé par la présidente de l'Assemblée Yaël Braun-Pivet, suite à l'usage par le gouvernement de l'article 47-1 de la constitution (50 jours de débat) : début des échanges en commission le 30 janvier, examen dans l'hémicycle du 6 au 17 février, puis passage au Sénat le 26 février pour 2 semaines. Vote définitif du Parlement au plus tard le 26 mars.
12 janvier	Transmission de l'avant-projet de loi retraites au Conseil d'État.
10 janvier	Annnonce par les 8 syndicats de leur rejet du projet et d'une première journée d'action, manifestations et grèves le 19 janvier.

10 janvier

Après l'annonce d'une réforme des retraites dans la campagne présidentielle et les mois de concertation à l'automne, présentation par la Première ministre de la réforme des retraites sous forme d'avant-projet de loi rectificative de financement de la sécurité sociale (PLFRSS) : 64 ans, 43 ans de cotisations, minimum de 1 200 € bruts de retraite pleine pour les nouveaux retraités, carrières longues (44 ans de cotisations), index seniors...